



# Compte rendu du Comité Directeur de l'OMS 12/12/2019

## Associations présentes :

USV Volley, USV Roller, USV Retraités, USV Judo, USV Natation, USV Tennis de Table, USV Tennis, USV Echecs, USV Badminton, USV Basket, USV Education Physique, USV Randonnée, Moto Club Villejuif, USV Aïkido, USV Escrime, ASFI Villejuif, USV Tir à l'arc, USV Rugby (pouvoir), USV Triathlon (pouvoir),

19 associations / 33 : majorité présente

La liste d'émargement se trouve en fin de compte rendu.

## Associations excusées :

USV Handball, Académie des Boxes, USV Altitude, USV Gymnastique, USV Plongée Sous-Marine.

## Invités présents :

M. Le Directeur des services des sports de Villejuif : M. Hadj Brahim

Mme la Conseillère municipale déléguée Sports : Mme Arlé

## Rappel de l'ordre du jour :

- 1- Report et date de l'Assemblée Générale (AG)
- 2- Confirmation du mode des élections de la prochaine AG
- 3- Point financier sur l'OMS (Bilan, Budget...)
- 4- Point sur le projet de l'OMS

Un tour de table est organisé, permettant à chacun.e de se présenter et de faire part de ses difficultés en tant que club sportif.

- USV Randonnée : pas de difficulté particulière.
- USV Education Physique : le club rencontre quelques difficultés de recrutement. Le club conseille l'association « Tendances » 91 à Orsay, qui propose des salariés de remplacement en cas de maladie.
- USV Judo : le club a quelques projets à destination de publics ciblés et attend la nouvelle Halle dédiée aux arts martiaux avec impatience.
- USV Roller : le club n'a pas de difficulté particulière. Il attend la livraison du gymnase Colette Besson avec impatience
- USV Tir à l'arc : leur nombre d'adhérents est limité par la taille de leur lieu de pratique sportive, jugé petit. Le club remercie la fédé régionale pour le prêt de matériel.
- USV Tennis de table : le club se trouve à l'étroit sur son lieu de pratique sportive. Le club doit faire avec 20 à 30 enfants par cours. Il regrette que les créneaux soient bloqués au niveau du sport adapté et du sport au féminin. Il annonce que l'éclairage de son lieu de pratique sportive est réparé.

- USV Basket : sur Robespierre, le club déplore l'absence de paniers centraux et la taille du gymnase en général, jugé trop petit. Il note l'amélioration du sol sur Boniface.
- USV Badminton : la situation sur les Olympiades est catastrophique et se détériore. Le club bataille pour garder ses adhérents, notamment les adultes.
- USV Retraités : le club n'a pas de difficulté particulière, hormis le manque de place et de créneaux.
- USV Natation : le club estime que le potentiel du bassin de 50m nécessite qu'il soit couvert.
- Moto Club Villejuif : le club n'a pas de difficulté particulière. Il annonce un projet en Juin : la « route des montagnes », circuit de 700km.
- ASFI : le club annonce un projet de meeting en partenariat avec la ville et l'OMS pour le 26 avril 2020. M. Moreau va être prochainement rencontré à ce sujet.
- USV Echecs : le club regrette l'absence de salle dédiée ou avec à minima 2 pièces, ce qui les empêche d'exercer le cœur d'activité d'un Club d'Echecs (la pratique) et les force à se consacrer essentiellement sur les cours théoriques.

Ensuite, Monsieur Hadj Brahim revient sur la problématique du club de Badminton. Au-delà de ce qu'a déjà entrepris la Mairie (M. le Maire a convoqué le président du syndicat en charge de la gestion des Olympiades dans son bureau en présence du club et de l'OMS), il pense qu'il doit être enclenché un processus de solidarité inter-clubs au niveau des créneaux horaires.

Bernard Chateau précise que c'est donc aux clubs de sports collectifs qu'il reviendra cette tâche, tout en notant sa difficulté extrême au vu de la tension déjà existante au niveau de ces créneaux.

Sur ce sujet, M. Hadj Brahim propose une réunion.

Après cette discussion, il est présenté au Comité Directeur par Mme Arlé et M. Hadj Brahim la Halle Handisport (sise rue de la République), attendue livrée en septembre 2021. Elle est prévue sur 2 niveaux, comprenant outre une aire handisport, un lieu qui permettra d'accueillir 400 spectateurs, 7 terrains de badminton, 5 terrains de volley, et de quoi y proposer du handball, basket, futsal, gymnastique douce et escrime (avec 4 pistes métalliques).

Ils laissent les plans à disposition de l'OMS pour une semaine, disponibles à la Maison des Sports.

Ensuite, M ; Hadj Brahim a fait savoir au Comité Directeur qu'il regrette qu'une convention ait été signée entre un club et l'Education Nationale sans en avoir été informé. Il rappelle que ce genre de convention peut avoir un impact sur l'utilisation des équipements sportifs de la ville.

Bernard Chateau précise que nombre de ces conventions sont de simples renouvellements d'accords passés il y a longtemps.

M. Hadj Brahim souhaite une réunion pour un dispositif plus concerté.

Il annonce ensuite que suite à l'obtention du label « Terre de Jeu », Villejuif peut candidater pour accueillir un centre de préparation pour les délégations étrangères pendant la durée de l'Olympiade 2020-2024. Si elle est retenue, la ville pourra envisager la réhabilitation du stade « Louis-Dolly ».

Par ailleurs, il va être engagé des rénovations sur le stade Karl Marx.

## **1- Report et date de l'Assemblée Générale (AG)**

Etant entendu que les mandats du Bureau prennent fin en juillet 2020, il est proposé la motion suivante : **« Il sera tenu au plus tard une AG début février modifiant les statuts et une autre, extraordinaire, sur juin à fin électorale et de renouvellement du Bureau »**

Cette motion est soumise au vote du Comité Directeur.

La motion est adoptée à l'unanimité.

## **2- Confirmation du mode des élections de la prochaine AG**

Après discussions autour de ce que doit être la vie démocratique de l'OMS en particulier et du sport en général, en faisant référence à ce qui est pratiqué ailleurs (dans le monde du rugby, de la natation...), il est proposé la motion suivante : **« Il est maintenu le principe d'un club = une voix »**

Cette motion est soumise au vote du Comité Directeur.

La motion est adoptée à 18 voix pour et 1 abstention.

Les discussions ont fait émerger 2 problématiques qui devront être adressées pour la prochaine AG de février 2020.

### **Problématique 1 :**

Les statuts sont à retravailler.

Par exemple :

Article 11 pose problème, notamment le passage « Les candidatures sont laissées... ». Il est suggéré de remplacer par « Le Bureau a pour charge de vérifier que les candidatures respectent les pré-requis ».

Article 12 : 2eme phrase : supprimer « les membres du comité directeur réunis en ».

Article 13 : préciser les 3 postes obligatoires (puisque le minimum est à 3) et ceux qui ne le sont pas.

### **Problématique 2 :**

L'USV semble devoir être définitivement clôturée, tout en maintenant l'esprit et l'histoire significative de ce que fut l'USF.

Il faut réfléchir à un moyen de transférer le nom « USV » à l'OMS tout en permettant aux clubs d'avoir le total contrôle de leurs statuts.

## **3- Point financier sur l'OMS (Bilan, Budget...)**

Pas de remarque particulière outre la dénomination « Adhésions » à remplacer par « Contributions ».

Par ailleurs une question est posée sur le mécénat passé avec Vinci Immobilier, à savoir si ce mécénat était pluri-annuel. Après vérification sur la convention de mécénat, cette opération n'était valable que sur un an.

## **4- Point sur le projet de l'OMS**

Comme suite au précédent comité directeur du 13 juin 2019, sont évoqués les points suivants :

1. Service Civique :

Le recensement des besoins est en cours via un document à remplir par les clubs. L'OMS sera pilote de la demande d'agrément. Une rencontre avec l'OMS de Sucy aura lieu pour s'inspirer de leur méthodologie si cela s'avère pertinent.

## 2. La communication

Il semble qu'il existe 2 problématiques sur comment toucher des publics au-delà de la sphère des clubs et notamment sur internet et les réseaux sociaux, comment développer le référencement naturel.

Sur ce point, 2 agences de communications vont être interrogées. A ce jour, une seule a répondu et sera rencontrée prochainement.

## 3. Gestion du DUERP

Le Document Uniques est de la seule responsabilité des clubs. Aussi l'OMS fournira formation et communication auprès des présidents de club.

## 4. Synergies interclub

Une réflexion va s'engager prochainement autour de la mobilité des clubs et des achats d'équipement.

Des réunions et formations autour des obligations des présidents de club vont être organisées par l'OMS. Le public cible est les nouveaux présidents, mais pourra être étendu sous forme de rappel aux autres plus anciens qui le souhaiteraient.

## **Divers**

La Corrida de Villejuif : de nombreux soucis ont été relevés par des présidents de club sur l'organisation, jugée parfois dangereuse (lancement de courses alors que la précédente n'est pas finie par exemple). L'OMS devrait notifier à la Mairie ce mécontentement de manière plus vigoureuse.

L'ASFI annonce

1- s'être retiré d'elle-même de l'organisation de la prochaine Corrida. L'association a demandé la date de l'évènement.

2- un Cross ASFI est prévu pour 2021-2022

3- le club rencontre des difficultés à créer une plaquette commerciale à destination des sponsors et demande l'aide de l'OMS.

Fin du Comité Directeur



## Feuille d'émergence du Comité Directeur du 12 / 12 / 2019

Association	Nom	Prénom	Qualité	Signature
OMS usv Volley	Chateau	Bernard	Président	
USV Pella	POSTI	olivier	Président	
USV Retraites	GAUGANT	Nicole	Présidente	
USV Retraites	DELBOS	gilles	Vice-président	
4SV - Judo	BEN BARKA	SAND	Président	
USV Natation	CARAYON	Anne	Présidente	
USV Tennis de table	DUREPAIS	Laurent	Président	
USV Tennis	JOUANNEAU	Laurent	Vice-président	
USV Ecole	DOURERASSOU	Jonathan	Président	
USV Tennis	LOUIS	Tickel	Vice Président	
USV Badminton	BERTRAND	Benoit	Treasorier	
USV Rugby	SEQUEIRA	Alvaro	Secrétaire	
USV Badminton	SEQUEIRA	Alvaro	Président	
USV Ecole Physique	FLEVEAU	Suzette	Secrétaire	
USV Randonnée	RI-NAUT	Mjeanne	Treasurière	

Pouvoir  
RATHMON

